

# RÉSOLUTION sur l'égalité en faveur des femmes et des hommes



CONSEIL FÉDÉRAL DU 8 MARS 2013

*Brest, 8 mars 2013*

Les socialistes finistériens réunis, en Conseil fédéral le 8 mars 2013, journée internationale des femmes, rappellent leur engagement en faveur de l'égalité femmes/hommes.

Fidèle à l'article 15 de sa Déclaration de principes, le Parti Socialiste est **féministe. Il agit en faveur de l'émancipation des femmes. Il œuvre pour l'égalité entre les femmes et les hommes, la parité et la mixité de la société. Il garantit aux femmes l'accès aux droits fondamentaux qui assurent la maîtrise de leur corps. Il défend l'égalité salariale et professionnelle entre les hommes et les femmes.**

Ce combat s'inscrit dans une longue tradition dont les socialistes finistériens sont les héritiers.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, des femmes de tous pays s'unissent pour défendre leurs droits.

L'origine de cette journée s'ancre dans les luttes ouvrières et les nombreuses manifestations de femmes réclamant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les femmes et les hommes, agitèrent l'Europe.

La création d'une « *journée internationale des femmes* » est proposée pour la première fois en 1910, lors de la conférence internationale des femmes socialistes, par Clara ZETKIN, et s'inscrit alors dans une perspective révolutionnaire.

La date n'est tout d'abord pas fixée, et ce n'est qu'à partir de 1917, avec la grève des ouvrières de Saint-Pétersbourg, que la tradition du 8 mars se met en place.

Après 1945, la « *journée internationale des femmes* » devient une tradition dans le monde entier.

La date est réinvestie avec le regain féministe des années 70 et la « *journée internationale des femmes* » est reconnue officiellement par les Nations Unies en 1977, puis en France en 1982.

C'est une journée de manifestations à travers le monde, l'occasion de faire un bilan.

**La journée des femmes reste, aujourd'hui, d'une brûlante actualité. Car tant que l'égalité entre les femmes et les hommes ne sera pas atteinte, nous aurons besoin de continuer à la célébrer.**

De nombreuses inégalités persistent encore dans le milieu du travail, dans le monde politique et aussi dans le domaine social et dans la sphère privée.

Depuis l'élection de la gauche, le 6 mai 2012, le gouvernement a montré une réelle volonté de lutter contre ces inégalités.

La nomination d'une ministre aux Droits des femmes et à l'Égalité est un gage de progrès assuré. Depuis sa nomination, Najat Vallaud Belkacem a déjà beaucoup œuvré pour l'égalité.

Une des premières lois votées par le nouveau Parlement a été le rétablissement du délit de harcèlement sexuel, abrogé le 4 Mai 2012 par le Conseil constitutionnel.

La ministre a, dès la rentrée de septembre, demandé à chaque ministre une feuille de route des mesures à prendre pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes dans leur domaine de compétences.

Début décembre, elle a réuni, sous l'égide de Jean-Marc Ayrault, un comité interministériel sur l'égalité. Chaque ministre a reçu une formation de sensibilisation à l'égalité femmes/hommes et aux stéréotypes de genre, car une réelle bataille culturelle est à mener à tous les niveaux, afin de favoriser l'émancipation de tous. Sensibiliser les ministres à ces questions est fondamental, car il existe aujourd'hui presque tout l'arsenal juridique indispensable pour parvenir à l'égalité.

Il est indispensable que notre gouvernement et notre parlement se réapproprient les textes existants et veillent à leur application.

Un haut conseil à l'égalité, présidé par la Bretonne Danièle Bousquet, a été créé en janvier 2013.

Le combat en faveur de l'égalité se mène à la lumière des rapports sociaux et doit se traduire par une action volontariste dans le domaine économique et social.

### **L'égalité professionnelle**

En ce qui concerne l'égalité professionnelle, le dispositif législatif est assez complet, voire même complexe. Mais il est peu ou mal appliqué. Il faudrait clarifier le code du travail, pour améliorer l'effectivité des obligations pesant sur les entreprises en matière d'égalité salariale et professionnelle.

Il faut repenser le temps partiel qui concerne à 82% des femmes et qui contribue à les enfermer dans la pauvreté et la précarité.

Il faut aussi revaloriser les emplois féminins en révisant les grilles de classification professionnelle.

Il faut établir de la mixité dans tous les métiers, en réfléchissant à une orientation professionnelle équilibrée des garçons et des filles.

Les collectivités territoriales, qui sont souvent de gros employeurs, peuvent montrer l'exemple sur leur territoire respectif, en s'engageant dans des plans d'actions pour l'égalité et en se donnant les moyens de résorber la précarité, de changer les représentations sur les métiers afin d'ouvrir un plus grand choix de métiers pour les femmes, de travailler sur les grilles salariales, de nommer des femmes aux postes de responsabilité. Dans le Finistère, les conditions de travail et les questions du genre dans l'industrie agroalimentaire et dans les services à la personne doivent notamment retenir toute notre attention.

Il faut aussi faire évoluer l'organisation du monde du travail ancrée dans les modèles masculins et aboutir à une parité véritable dans les instances de direction.

Pour y parvenir, la recherche d'un nouvel équilibre entre les sexes dans l'articulation des temps de vie est indispensable.

Les inégalités professionnelles puisent leur source dans l'inégal partage des tâches entre les femmes et les hommes dans la sphère privée. Ici aussi, les collectivités territoriales ont un rôle à jouer : développement de modes d'accueil des jeunes enfants, accompagnement périscolaire, transports...

La réflexion lancée, aujourd'hui par François Hollande, sur le congé parental participera à ce nouveau partage des tâches.

Cet inégal partage des tâches et les freins culturels pèsent aussi sur l'implication des femmes en politique et dans la vie associative, en particulier aux postes à responsabilité.

Par ailleurs, il convient de lutter activement contre les violences faites aux femmes qui sont la traduction la plus tragique de la domination masculine.

### **La lutte contre les violences**

Dans ce domaine également, le dispositif législatif est assez complet. Il faut faire appliquer la loi de 2010, avec

peut-être des priorités en ce qui concerne l'ordonnance de protection et les mesures d'éloignement réel du conjoint violent.

Le combat en faveur des droits des femmes s'inscrit aussi dans notre tradition internationaliste.

N'oublions pas les violences que subissent les femmes sous couvert de traditions culturelles ou culturelles (excision, mariages forcés, viols, port du voile, enfermement...)

Il est aussi nécessaire de faire travailler ensemble tous les partenaires qui interviennent sur les questions de violences, ensemble et pas les uns à côté des autres.

Les femmes victimes de violences doivent faire un vrai parcours du combattant pour se faire entendre et nombreuses sont celles qui se découragent et préfèrent se taire.

En décembre 2011, une résolution, qui réaffirme la position abolitionniste de la France, en terme de prostitution a été adoptée à l'unanimité par le Parlement. Un projet de loi sur la prostitution est en cours et la loi devrait être présentée en fin d'année. Nous sommes déjà attentifs à sa préparation et nous veillerons à son application.

## **L'éducation**

Des actions concrètes vont être prises rapidement dans le domaine de l'éducation, sur les représentations, les clichés et les stéréotypes.

Les enseignants vont recevoir une formation ainsi que tous les élèves de la maternelle à l'université.

Nous, socialistes, devons être vigilants pour que dans nos collectivités, ces questions soient aussi abordées avec le personnel municipal et associatif intervenant auprès des jeunes. Nous avons la liberté de suggérer voire d'accompagner des actions émanant des associations pour améliorer les relations entre les garçons et les filles dans les établissements scolaires, dans les structures de quartiers qui accueillent nos jeunes et des activités sportives, l'éveil et l'émancipation de tous est aussi possible par l'accès à la culture et aux activités artistiques que nous devons soutenir. C'est dès le plus jeune âge que se forment les conceptions et les représentations, que s'acquiert la citoyenneté et le vivre ensemble.

## **La politique**

La place des femmes en politique a progressé ces dernières années grâce aux lois sur la parité et aux réformes des scrutins électoraux. Mais les lois ne peuvent pas tout.

Le PS doit jouer un rôle d'aiguillon et montrer l'exemple dans les domaines où les lois n'existent pas encore, par exemple dans les investitures des têtes de listes aux municipales et aux régionales, dans la nomination des vice-présidents d'EPCI, dans les délégations confiées aux femmes dans les différents exécutifs.

Le scrutin binominal aux prochaines élections départementales est une grande avancée.

Mais le risque, du moins dans de nombreux départements qui ont très peu de femmes élues aujourd'hui, est que ce soit une mesure correctrice mais pas transformatrice.

A notre parti de veiller au partage des pouvoirs entre les femmes et les hommes, à nous de faire en sorte que les femmes accèdent de façon libre (sans « *affiliation masculine* ») au scrutin binominal.

Plusieurs fédérations ont, aujourd'hui, pris des positions sur le non cumul des mandats des parlementaires. Harlem Désir, sur la question du non cumul des mandats a récemment rappelé : « *Si nous voulons que vienne le temps des femmes dans l'exercice du pouvoir, il faut lever cet obstacle à la parité* ».

Sur la rénovation des pratiques, la Fédération du Finistère est presque exemplaire, elle doit le rester et insister auprès de nos dirigeants pour faire appliquer le non cumul des mandats dès 2014.

D'autres sujets d'inégalités pourraient être abordés, y compris de domaines où ce sont les hommes qui sont victimes des inégalités.

Le féminisme ne se résume pas à la seule lutte pour l'égalité.

Il propose une réflexion sur l'archaïsme de la relation humaine et les manières de la civiliser. Il concerne autant les hommes que les femmes.

*« Ce ne sont pas seulement l'action politique, ni la raison objective qui sortiront l'humanité de la vision hiérarchique du rapport des sexes dans laquelle elle est plongée et qui est si confortable pour une moitié, au moins, de l'humanité. C'est l'action sur nous-mêmes. On se permettra de penser que cette action, parce qu'elle est intellectuellement pensable et émotionnellement concevable, deviendra en pratique faisable »,* Françoise Héritier.

La ministre des Droits des femmes présentera, en mai prochain, un projet de loi-cadre sur l'égalité.

Les socialistes finistériens seront au côté du Président et du gouvernement pour porter ce projet.

**Nous affirmons qu'être socialiste c'est être féministe et nous voulons agir tous les jours dans notre engagement politique, citoyen et dans notre vie quotidienne, pour renverser le modèle archaïque dominant afin de faire émerger une nouvelle société juste, libre et humaniste.**